CANADIAN KENNEL CLUB® CLUB CANIN CANADIEN MD

5397 EGLINTON AVENUE O, BUREAU 101, ETOBICOKE, ONTARIO M9C 5K6 | TÉL 416-675-5511 1-855-364-7252 | www.ckc.ca

Tarif en vigueur le 6 janvier 2026

ADHÉSIONS	Résident canadien	Non-résident
Droits d'adhésion		
Adhésion de base	55,00 $	71,00 $
Adhésion Plus	110,00 $	135,00 $
Adhésion à vie Plus (30 années continues d'adhésion)	gratuit	gratuit
DROITS D'ENREGISTREMENT	**Membre**	**Non-membre**
Enregistrement d'une portée née au Canada /Inscription d'une portée de chiens de races diverses		
121 jours et plus suivant la date de naissance	68,00 $	135,50 $
Dans les 120 jours suivant la date de naissance	30,00 $	135,50 $
Frais de traitement manuel	14,00 $	14,00 $
Certificat papier	5,00 $	5,00 $
Enregistrement d'un chien né au Canada		
121 jours et plus suivant la date de naissance	62,50 $	147,00 $
Dans les 120 jours suivant la date de naissance	28,00 $	147,00 $
Frais de traitement manuel	14,00 $	14,00 $
Certificat papier	5,00 $	5,00 $
Transfert de propriété (chien né au Canada et chien né à l'étranger)		
121 jours et plus suivant la date de vente	66,00 $	130,50 $
Dans les 120 jours suivant la date de vente	32,00 $	130,50 $
Frais de traitement manuel	14,00 $	14,00 $
Certificat papier	5,00 $	5,00 $
Enregistrement d'un chien né à l'étranger		
Enregistrement d'un chien importé, non enregistré auprès de l'AKC (propriétaire étranger – double enregistrement)	129,50 $	129,50 $
Frais de traitement manuel	14,00 $	14,00 $
Certificat papier	5,00 $	5,00 $
Surcharge pour père étranger ou insémination artificielle avec semence congelée	15,00 $	34,50 $
Portée de pères multiples (pour chaque portée)	110,00 $	255,50 $
Annulation d'un accord de non-reproduction	69,00 $	161,00 $
Enregistrement d'un contrat de louage	43,00 $	98,50 $
Enregistrement d'une nouvelle série de tatouage	56,00 $	128,00 $
Renouvellement d'une série de tatouage	43,00 $	98,50 $
Transfert d'une série de tatouage	20,00 $	44,50 $
Réservation d'un nom de chenil	206,00 $	n.d.
Réservation d'un nom de chenil permanent	274,50 $	n.d.
Transfert d'un nom de chenil	111,00 $	n.d.
Duplicata – nom de chenil	21,00 $	n.d.
Duplicata – certificat d'enregistrement, pedigree, trousse de portée	21,00 $	47,00 $
Modification – enregistrement de portée, annulation, pedigree, louage, enregistrement d'un chien né au Canada et d'un chien né à l'étranger	21,00 $	47,00 $
Numéro de certification races diverses – chien né au Canada	28,00 $	140,50 $
Numéro de certification races diverses – chien né à l'étranger	65,00 $	162,00 $
Numéro de certification races diverses – transfert de certificat	23,50 $	107,50 $
Pedigree de trois générations	31,50 $	72,00 $
Frais de traitement manuel	14,00 $	14,00 $
Certificat papier	5,00 $	5,00 $
Pedigree de quatre générations	40,00 $	92,50 $
Frais de traitement manuel	14,00 $	14,00 $
Certificat papier	5,00 $	5,00 $
Demande de listage d'une nouvelle race	312,00 $	365,00 $
Droits exigés par un comité d'examen	124,50 $	247,50 $
Programme de maître-éleveur / maître-éleveur international	147,00 $	n.d.
FRAIS D'AUDIENCE		
Frais d'audience – grief contre un chien, plainte contre une personne ou audience du Comité de l'enregistrement	200,00 $	300,00 $
Frais d'audience – appel d'une décision du Comité de discipline, du directeur exécutif ou du Comité de l'enregistrement	350,00 $	500,00 $

CANADIAN KENNEL CLUB® CLUB CANIN CANADIEN MD

5397 EGLINTON AVENUE O, BUREAU 101, ETOBICOKE, ONTARIO M9C 5K6 | TÉL 416-675-5511 1-855-364-7252 | www.ckc.ca

Tarif en vigueur le 6 janvier 2026

EXPOSITIONS, CONCOURS ET ÉPREUVES	Membre	Non-membre
Droits de participation pour non-membre	n.d.	170,00 $
Demande d'enregistrement pour PEN/ERN/NCC	64,00 $	64,00 $
Certificat de titre – événements autres que ceux du CCC	25,00 $	25,00 $
Certificat de titre – Bon voisin canin	13,00 $	13,00 $
Duplicata et transfert – ERN/PEN/NCC/certificat de titre	18,50 $	18,50 $
Demande de reconnaissance d'un club (sauf clubs canins pour jeunes)	300,00 $	n.d.
Rétablissement de la reconnaissance d'un club	100,00 $	n.d.
Renouvellement annuel de la reconnaissance d'un club		
Clubs de conformation, toutes races et qui ne tiennent pas d'événement	150,00 $	n.d.
Clubs d'obéissance, de races spécifiques, de concours et d'épreuves, et autres clubs qui ne tiennent pas d'événement	75,00 $	n.d.
Clubs de secours	25,00 $	n.d.
Clubs de races diverses et de races listées	75,00 $	n.d.
Clubs canins pour jeunes	25,00 $	n.d.
Renouvellement tardif de la reconnaissance d'un club		
Clubs de conformation, toutes races et qui ne tiennent pas d'événement	200,00 $	n.d.
Tous les autres clubs	100,00 $	n.d.
Demande de rétablissement du statut antérieur d'un chien disqualifié	108,00 $	216,00 $
Demande de mesurage officiel d'un beagle	11,00 $	11,00 $
Droits d'enregistrement des résultats		
125 chiens et moins	5,00 $	n.d.
126 chiens et plus	6,50 $	n.d.
Expositions limitées à certaines races (conformation)	6,50 $	n.d.
Bébé chiot	2,00 $	n.d.
Pour le plaisir seulement	2,00 $	n.d.
Droits de participation temporaire à la compétition (tous les chiens admissibles à l'enregistrement auprès du CCC)	10,00 $	10,00 $
Droits annuels pour la tenue d'un test Bon voisin canin (clubs non reconnus par le CCC tenant un test Bon voisin canin)	n.d.	75,00 $
Demande de dates prioritaires (par jour, par événement, par année)	15,00 $	n.d.
Annulation d'un événement	100,00 $	n.d.
Droits exigés des juges – Demande initiale		
Juge de conformation	172,00 $	n.d.
Juge de rallye obéissance	86,00 $	n.d.
Juge d'obéissance	172,00 $	n.d.
Juge d'agilité	38,00 $	n.d.
Évaluateur Bon voisin canin	60,00 $	n.d.
Juge éleveur emblématique de conformation	100,00 $	n.d.
Droits exigés des juges – Renouvellement		
Juge de conformation toutes races	150,00 $	n.d.
Juge de conformation, groupes et races	90,00 $	n.d.
Juge d'obéissance	90,00 $	n.d.
Juge de conformation toutes races et juge d'obéissance (rabais de 40 %)	144,00 $	n.d.
Juge de conformation, groupes et races, et juge d'obéissance (rabais de 40 %)	108,00 $	n.d.
Juge de rallye obéissance	62,00 $	
Juge d'obéissance et de rallye obéissance	91,20 $	
Juge d'agilité	27,00 $	n.d.
Juge de conformation, d'obéissance et de rallye obéissance (rabais de 40 %)	181,20 $	
Évaluateur Bon voisin canin	35,00 $	n.d.
Surcharge pour renouvellement tardif de l'autorisation de juger	100,00 $	n.d.
Rétablissement des prérogatives de juge suite à une adhésion périmée (par année où l'adhésion n'a pas été payée)	269,00 $	n.d.
Modifications proposées à un standard de race	100,00 $	n.d.
Examen avec documentation sur une nouvelle race – frais de soumission tardive par race (conformation)	50,00 $	n.d.
Droits pour soumission tardive – horaire de jugement, demande de date d'événement, demande d'approbation des juges sélectionnés, renvois tardifs		
Frais administratifs – résultats affichés qui n'ont pas été fournis au CCC	100,00 $	n.d.
Frais administratifs – programmes officiels et horaires de jugement mis à jour qui n'ont pas été fournis au CCC	100,00 $	n.d
Horaire de jugement (conformation, obéissance, rallye)	100,00 $	n.d
Demande de date d'événement	200,00 $	n.d.
Demande d'approbation des juges sélectionnés (conformation, obéissance, rallye)	200,00 $	n.d.
Demande d'approbation des juges sélectionnés (concours et épreuves)	200,00 $	n.d.
Surcroît de travail, juge d'obéissance, 54,00 $ plus 2,00 $ pour chaque minute additionnelle	54,00 $	n.d.
Surcroît de travail, juge de travail de flair, 54,00 $ plus 2,00 $ pour chaque minute additionnelle	54,00 $	n.d.
Frais pour renvoi tardif des résultats	250,00 $	n.d.
Frais pour renvoi tardif des résultats - Bon voisin canin	100,00 $	n.d.
Soumission tardive du formulaire de demande de fournitures	100,00 $	n.d.
Amende – Date de clôture	100,00 $	n.d.
Frais de recherche (frais minimaux d'une heure)		
Tarif horaire pour les trois premières heures	24,10 $	28,20 $
Tarif horaire pour les quatre heures suivantes	22,00 $	25,70 $
Tarif horaire pour plus de quatre heures	19,70 $	23,10 $

NOTA : Les droits pour les biens et services livrés en Ontario sont assujettis à la TVH au taux de 13 %; en Nouvelle-Écosse, 14% ; au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Î. P.-É., 15 %. Les droits pour les biens et services livrés aux autres provinces et territoires sont assujettis à la TPS de 5 %. Ni la TPS ni la TVH ne sont appliqués aux achats expédiés à l'extérieur du Canada.

Le tarif de membre s'applique si tous les propriétaires, y compris les copropriétaires, sont membres en règle.

Les paiements doivent être en dollars canadiens seulement. (Les paiements en devises américaines seront acceptés au pair.) Les modes de paiement acceptés sont les cartes Visa ou Mastercard, les chèques et les virements Interac.
Des frais de service de 30 $ seront imposés pour tout paiement par chèque sans provision ou carte de crédit refusée.
Le service accéléré garantit un traitement en 48 heures (à l'exclusion des jours fériés et des fins de semaine) au double du tarif ordinaire.